

Image not found or type unknown



Regularisation avant le mariage !!!

Par **kabyle13**, le **11/08/2008 à 14:09**

Bonjour,rnrnVoila j'ai rencontré un homme extra avec qui j'ai l'intention de me marier l'année prochaine (en 2009).rnrnJe n'ai pas informé ma famille comme quoi il était en état irrégulière.rnEt pourtant j'aimerais l'aider avant le mariage, commencer des démarches. Il ne m'a rien demandé c'est pour moi...rnJe souhaiterais savoir s'il y a une possibilité pour qu'il puisse obtenir un titre de séjour ou autre en attendant. Quoi qu'il faille faire, je le ferai lol.rnrnPour info, il est arrivé en France en 2001 avec le passeport et le visa en règle pour le motif "asile territorial" donc avec la loi en 2003, ses papiers lui ont été retirés. Il n'a jamais commis de délit ou autre démêlé avec la justice, la seule chose à signaler c'est qu'il travaille depuis son arrivée au noir....rnrnMerci pour votre aide, c'est VRAIMENT TRES IMPORTANT pour moi rnrnMERCI